L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 11 AVRIL 1894.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous recevons, à l'instant, la visite du président de l'Association ou de l'Opéra; car il comprend l'importance de son rôle, celui-là; il en sait toute l'importance; la preuve, c'est qu'il ne s'est pas jeté à l'étourdie dans la mêlée; on l'y a presque jeté de force. Mais du moment qu'il y est, il a pris l'affaire au sérieux, et rien ne se fait qu'avec lui et par lui. Aussi, nous avons foi dans l'avenir l'entreprise.

Elle est en bonnes mains, autant au point de vue des affaires que de la direction artistique. Nous avons, avant-hier, exposé le plan adopté définitivement par le comité de Direction.

Ces messieurs ne veulent pas aller plus loin, avant d'avoir l'assentiment des souscripteurs. Donc ils invitent tous les membres de l'Association, tous les souscripteurs, tous les intéressés à assister à une réunion qui aura lieu demain jeudi, 12 avril, à 8 heures du soir, dans la salle du Stock Exchange, No 45 rue Carondelet.

Voici, du reste, le texte de la communication:

Ud meeting des souscripteurs de l'Association de l'Opéra de la Nlle Orléans limitedet toutes les personnes intéressées au maintien de l'Opéra parmi nous, est convoqué d'urgence jeudi soir, 12 avril, à 8 heures, au New Orleans Stock Exchange, No 44 rue Carondelet.

A. B. BROUSSEAU,
Président provisoire.

Nous espérons que l'on s'empressera de se rendre à cet appel.

Nous reviendrons, demain matin, sur ce sujet, si besoin il y a.

BROWN'S IRON BITTERS
Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

La "Dancing Girl" fait toujours recette à l'Académie de Musique. Il y a des scènes fort émouvantes, celle de la malédiction où M. Stoddard lutte de talent avec Miss Harned, une actrice aussi habile qu'une belle personne. On sait que cette semaine est la dernière de la saison à ce théâtre.

Aussi les artistes ainsi que la direction n'épargnent-ils rien pour finir aussi bien qu'ils ont commencé. On ne pouvait mieux clore cette saison qu'avec la "Dancing Girl."

Aujourd'hui, à 1 heure avant-dernière matinée, la "Dancing Girl." Les prix ne seront pas augmentés même pour les places réservées.

Une partie de la direction est déjà partie pour New York en vue de faire des arrangements pour la saison prochaine. On voit que MM. Jefferson, Klaw et Erlanger ne perdent pas de temps.

THEATRE ST-CHARLES

Nous avons assisté, hier, avec grand plaisir, à la représentation du "Phœnix". La scène de l'incendie est véritablement saisissante. Elle est bien dirigée et le décor très bien brossé fait beaucoup d'effet. Tout le prologue est parfaitement rénssi, et des les premières scènes on sent que l'on a affaire à un excellent artiste dans la personne de M. Milton Nobles.

Du reste, tout le rôle du Bohémien et de Jim Bludsoe est fort bien enlevé d'un bout à l'autre de la pièce par l'étoile de la troupe.

Il est très bien secondé, du reste, par Dollie Nobles, une excellente actrice, une digne partenaire de Milton.

Excellent aussi le comique. Il y a un intermède fort amusant pendant lequel s'exécutent des chansons comiques qui amusent fort le public, ainsi qu'une danse, qui est très applaudie. Il n'est pas étonnant que le monde afflue au Théâtre St-Charles, cette semaine, les représentations du "Phœnix" en valent la peine.

Tous les soirs, même pièce.

Les deux matinées auront lieu demain et samedi.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

Chronique de la Ville.

Température du 10 avril 1894.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens, 122 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	64	18
Midi	68	18
3 P. M.	70	19
6 P. M.	68	18

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Alexander J. Moyan à Mlle Katie Mc Laughlin, à Antoine Mendora à Mlle Anna Kerkel. Peter Farende à Mlle Mary Angiade. Frank Lampbrecht à Mlle Caroline Fritcher. Felix Guyadin à Mlle Mary Rose. Charles F. Kirsch à Mlle Bertha Turney.

NAISSANCES.—Mme James Natta, un garçon; George Sill, une fille; Henry F. Evans, une fille. Joseph Pendas, une fille. Pierre Cougot, un garçon.

DÉCÈS.—Rosa Anna Gilmore, 35 ans, 221 rue Douane; Elina Johnson, 80 ans, 456 1/2 rue Gravier; Miss Mary Ellen Russell, 17 ans, 190 rue Claiborne; Elizabeth Bauer, 67 ans, 111 rue Ste Pomône; Mme Vve Catherine Meyers, 91 ans, 201 rue Sud Franklin; Thomas J. Murphy, 36 ans, 476 rue Dryades. Edward Bird, 8 mois 339 rue Orléans; Magdelene Brown, 8 ans, rue Water, près Upperline; Mme Louise Cayet, 76 ans, rue Dauphine, près Elmire. Olivs Junker, 4 mois, 67 Léonidas; Mme Vve E. Grassenheimer, 67 ans, Milan et Jeannette. N. A. Hunsville, 50 ans, 111 rue Washington. Adeline Sharp, 5 mois, Clinton et Wall. Alfred Munster, 4 jours, Peters et Louisa. Louis Cousin, 65 ans, 57 Bienville. Rosa Mme Josephine Schwamberger, 21 ans, 151 rue Decatur. Lo-etta Taylor, 27 ans, 67 rue Homer Alger; Riley Franklin, 80 ans, avenue Thayer Alger; May L. Baker, 6 ans 35 Homer Alger; Arthur Joseph, 6 mois, Asile de la Sainte Famille.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

Mme S. P. Love à L. Lemley, un terrain borné par les rues Delord, Dryades, Baronne et Calliope, $3,000.

J. Newell et al. à A. A. Wogan et al., un terrain borné par les rues Peters, Decatur, Port-et Lafayette, $2,500.

E. Garcia à M. C. Sintes, un terrain borné par les rues Chippewa, Soraparu, Annonciation et Horst, $2,750.

W. E. Raymond à A. Raymond, deux terrains bornés par les rues Jennes, State, Bartheville et Horst, $4,600.

A. Raymond à W. E. Raymond, la même propriété, $1,600.

L. Maas à S. Bissini, un terrain borné par les rues Johnson, Hôpital, Quartier et Galvez, $1,000.

J. L. Nott à J. Watt, un terrain borné par les rues Victor, Léonce, Edmond et Henry Clay, $50.

L. C. T. Ermon et al. à E. Dupré, deux terrains bornés par les rues Camp, Robin, Magazine et Race, $1,025.

Succession de M. Werling à R. Weish, un terrain borné par les rues Terpsichore, Liberté, Enterpe et Franklin, $1,460.

Le même à James O'Brien, une portion de terre bornée par les rues Melpomène, Terpsichore, Liberté et Howard, $825.

John Garcia à C. Carroll, deux terrains bornés par les rues Remparts, Bassin, Douane et Bienville, $9,174.

J. Hart à la Southern Chemical and Fertilizing Company, un lot borné par l'avenue Hagan, les rues Clark, Gravier et Perdido; ainsi que toutes les machines devant être construites sur les dits lieux, $250,000 en bons.

Premiere cour de recorder.

Une discussion fort animée, ou plutôt un échange de propos un peu vifs, a eu lieu hier devant le recorder Adams qui avait à juger un hoodlum du nom de Harry Grennon. L'avocat de la plaignante était M. Paul Roussel.

Grennon était accusé de voies de fait sur la personne d'une femme de mœurs légères, habitant rue Bassin.

Il était sous l'influence de la boisson, lorsqu'il est arrivé à la Cour avec son avocat, M. Hollander.

Irrité par les questions que lui posait M. Roussel, et qui tendaient à établir sa culpabilité, Grennon a répondu à M. Roussel qui lui demandait s'il n'avait pas été arrêté souvent, qu'il avait en effet été arrêté et qu'il s'était assuré ses services comme avocat et que cela lui avait valu 30 jours de prison.

M. Roussel a répondu en demandant à l'accusé si les preuves relevées contre lui dans cette affaire n'avaient point établi qu'il était un voleur. A quoi Grennon a répondu: "Vous êtes un menteur." On pensait que le juge Adams allait intervenir et envoyer l'accusé en prison pour mépris, mais il s'est contenté d'avertir l'accusé et M. Roussel que s'ils recommençaient cette discussion, il les enverrait tous deux en prison.

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder
Absolument Pur.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier du Conseil Municipal a eu lieu hier soir, à sept heures, sous la présidence du maire John Fitzpatrick.

Vingt-sept membres étaient présents.

Le message du maire est comme suit:

1. Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 7 avril 1894.

2. Communication du secrétaire du Bureau des Liquidateurs de la dette de la ville, qui informe le Conseil qu'à leur réunion du 3 avril 1894, les liquidateurs ont porté au crédit du fonds d'améliorations publiques une somme de $32,500.

3. Communication de l'Hon. W. E. Willet, juge de la cinquième cour de recorder, relative à certains changements faite par lui dans le personnel de sa cour.

4 Rapport du commissaire des édifices publics contenant un tableau détaillé du travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, du 3 au 6 avril

5. Rapport du commissaire des édifices publics relatif aux résultats obtenus dans son département, pendant le mois de mars 1894.

6. Communication de M. George Adolph Blaffer, foreman du Grand Jury, adressée à l'Hon. J. H. Ferguson, juge de la section A de la Cour Criminelle de district de la paroisse d'Orléans, et contenant un rapport spécial du Grand Jury relatif à l'ordonnance No 7,860, C. S., et demandant qu'il soit lu aux membres du Conseil.

Respectueusement,
Signé: JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Le veto suivant du maire est reçu favorablement par les membres du Conseil:

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Hôtel-de-Ville, 10 avril 1894.

Aux membres du Conseil:

Messieurs,

Je vous renvois sans mon approbation l'ordonnance adoptée à votre dernier meeting, en vertu de laquelle Théo. Lanne était autorisé à se servir d'une machine à vapeur de douze chevaux, rue Octavie, entre Perrier et Prytanée.

"L'article No 3 de l'ordonnance No 5,884, C. S., relative aux autorisations pour l'emploi de machines à vapeur, dit qu'avant d'accorder la permission, le Conseil devra s'assurer que la pétition est accompagnée du consentement écrit de la majorité des personnes demeurant dans un rayon de trois cents pieds de l'endroit où doit être placée la machine à vapeur.

"Après avoir examiné les deux pétitions, je me suis aperçu que la majorité des voisins étaient opposés à l'érection de cette machine à vapeur, et je demande au Conseil de faire droit à la requête des personnes directement intéressées."

Respectueusement,
Signé: JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Le secrétaire donne lecture du rapport du Grand Jury, sur l'ordonnance No 7,860, C. S., relative à l'enlèvement des ordures.

Après une minutieuse enquête, le Grand Jury a trouvé que plusieurs vices existaient dans l'ordonnance.

La Nouvelle-Orléans a été divisée en 17 districts, qui ne couvrent qu'une partie de la ville, ce qui laisse à penser que l'on a probablement l'intention d'accorder d'autres contrats.

Le triage des ordures par les habitants n'est pas juste, car ils ne sont forcés de la faire que pour le bénéfice d'une corporation. Le nombre des voitures est loin d'être suffisant, et les tombereaux employés pour suppléer à ce manque de matériel sont découverts, et par conséquent, leur emploi est contraire à la loi.

L'usine de la compagnie a été visitée récemment par les membres du Grand Jury. Elle est disent-ils, loin d'être complétée, car un bâtiment seulement est entièrement fini, et il faudra probablement plusieurs mois pour finir les autres.

Les machines n'ont pas encore été montées et en attendant, les ordures s'accumulent et menacent la santé de la population. Il est étrange, dit le rapport, que le Bureau de Santé ne se soit pas encore intervenu pour faire cesser cet état de choses, surtout à l'approche de l'été. Le jurés terminent en demandant au Conseil de prendre immédiatement les mesures nécessaires.

Ce rapport est renvoyé devant les comités Nos 4 et 6.

Diverses ordonnances relatives aux finances sont adoptées.

Le contrôleur est requis de payer une somme de $20 à l'agent E. E. Sweenet pour l'arrestation de personnes qui avaient violé l'ordonnance 8,232 C. S.

Joseph Jurisich est autorisé à faire construire un four à boulanger au No 36 de la rue St-Philippe.

Ordonnance annulant l'ordonnance No 4,494 C. S., autorisant la Algiers Brass Band à transférer son local au pied de la rue Lavergne, cinquième district.

Il est résolu que M. Lorch en vertu de laquelle le contrôleur était requis d'annoncer pendant dix jours que l'on avait l'intention de faire paver la rue Upperline, de Tchoupitoulas à Dryades, et de nombreuses autres rues, est renvoyée devant le comité.

Le comité des finances est requis de déduire du total dû à la compagnie de lumière électrique Louisiana une certaine somme pour les lampes électriques n'ayant pas fourni de lumière pendant le mois de mars.

Le trésorier est requis d'informer les preneurs à ferme des quais qu'ils doivent à la ville une certaine somme pour les lampes électriques n'ayant pas fourni de lumière sur la levée, pendant le mois de mars.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour le pavage avec des blocs de granit, de la rue Perdido, de St-Charles à Baronne.

Joseph A. Delpeuch est autorisé à établir un atelier de maréchalerie, au coin des rues Washington et Quatrième.

Le voyer est requis de préparer des plans et devis pour la couverture du canal de la rue Vallette.

Myles & Cie., sont autorisés à faire construire un hangar en bois au coin des rues Front et Poydras.

Le trésorier est requis de recevoir le montant intégral des taxes au nom de Mme E. Easter et autres.

Résolution relative à certaines taxes de ville au nom de M. M. A. Texier et autres.

On annule pour l'année 1891 les assessements sur les propriétés appartenant au fonds des écoles McDonough.

Le contrôleur est requis d'annuler certain assessement pour l'année 1893, sur le lot No 7 de l'Ilet No 3 A, du Troisième District d'Assessement.

Mme Wm Deicker est autorisée à ouvrir un café au coin des rues Congress et Remparts.

Une ordonnance de M. Hanafy, autorisant le maire à signer un contrat avec M. Aug. Koob, pour la location de l'Ilet borné par les rues Poydras, Rendon, Perdido et Avenue Hagan, est renvoyée devant le comité.

Le trésorier est requis de recevoir le montant intégral des taxes au nom de Mme Vve Patrick McCormack.

Une ordonnance de M. Kane relative au transfert de la statue de Clay au square Lafayette est rejetée par le Conseil par un vote de 18 à 9.

On adopte une résolution relative à la mise en fourrière des véhicules ne portant pas de plaques de licence.

La New Orleans Traction Company est autorisée à faire tailler les arbres de la rue du Canal, de St Charles à Claiborne, aux endroits où il sera nécessaire de le faire pour la pose des fils électriques.

Le maire est requis d'annoncer officiellement que l'on a l'intention de présenter à la prochaine session de la législature, un projet de loi fixant au 1er octobre de chaque année, la date à laquelle les taxes seront dues par la population.

Le commissaire des travaux publics est requis de demander au Fire Board de lui fournir les appareils nécessaires pour l'irrigation des canaux Camp et Melpomène.

Crime d'incendie.

Le chef Gaster a ordonné une enquête sur les causes d'un commencement d'incendie découvert hier matin au No 543 de la rue Perdido dans une maison occupée par des femme de couleur.

Une porte a été forcée en l'absence des locataires de la maison et l'individu qui a pénétré ainsi dans la maison, a tenté de l'incendier en appliquant une lampe allumée contre un lit qui n'a pas tardé à prendre feu. Les flammes ont été promptement éteintes et les dégats n'ont pas dépassé $10.

FETE DES NEWSBOYS.

Les Derniers Préparatifs.—La Parade.—Les Dons.

Seules, des dames, et des dames entreprenantes comme celles qui se sont intéressées à la Fête des Newsboys, pouvaient lui donner les proportions qu'elle a prises et lui assurer l'immense succès comme celui sur lequel on peut désormais compter.

Avec une persévérance qui a porté ses fruits, elles ont donné tous leurs instants à cette œuvre de charité, méritoire s'il en est, et c'est à elles que le comité général pourra attribuer en grande partie la réussite du festival.

L'ABEILLE a été assez heureuse pour être admirablement représentée par des dames d'une activité que rien ne décourage, d'un esprit d'entreprise et d'organisation vraiment merveilleux, et qui ambitionnent leur bonne part de succès.

Notre présidente, Mme Matthey, une femme de cœur, qui possède aussi les qualités de l'esprit, a déjà, grâce à son zèle infatigable, beaucoup fait pour la cause des Newsboys, et sa tache, plus ardue qu'on ne saurait l'imaginer, ne finira qu'avec la fête.

Quant à Mlle L. Bienvenu, qui a accepté les fonctions de trésorière, nous avons trouvé en elle une personne aussi active que modeste, dont la coopération est précieuse.

Mlle M. Kauffman, notre aimable secrétaire, est une jeune fille charmante qui ne ménage pas ses services et qui s'acquitte à merveille de ses nouvelles fonctions.

L'ABEILLE se félicite d'avoir obtenu le concours de ces dames; on de telles mains, l'honneur du journal est sauf, et grâce à leurs efforts nous espérons qu'il lui sera permis de verser une fort jolie somme entre les mains du comité général d'organisation. Ces dames se sont adjointes comme dames patronnesses des personnes pleines d'excellentes intentions, dont la bonne volonté s'est déjà manifestée par des dons fort appréciés. Ces personnes sont Mmes:

Miltenberger,	Geo. Grima,
J. Dunbar,	F. Dunbar,
F. Claiborne,	George Nott,
Devreux,	C. Claiborne,
Gibert,	D. Labranx,
H. Larousini,	A. Bassetti,
J. DeBuys,	U. Larousini,
R. Dupré,	J. Tobin,
P. Lanaux,	V. Dupré,
H. Gardes,	Allgeyer,
L. Dupré,	E. A. Willz,
J. McLean,	Spencer Gray,
J. Bottner,	G. Pitard.

Les demoiselles qui ont promis leurs services pour la vente au pavillon de l'ABEILLE sont toutes de ravissantes créoles. Mlles:

Thérèse Bernard,	Del Coral,
Pitard,	L. Dupré,
L. Dunbar,	M. Darel,
L. Vivant,	A. Dunbar,
E. Vivant,	H. Larousini,
Oriol,	E. Vivant,
C. Darel,	G. Dupré,
F. Surgi,	J. Marquerze,
M. Dupré,	A. Cooley,
C. Gallier,	E. Darel,
J. Wiltz,	D. DeBuys,
L. Wiltz,	C. Lothe,
H. Dean,	L. Lanaux.

La construction des pavillons sera probablement terminée vendredi matin, et la décoration qui leur sera immédiatement commencée. Ce sera, en effet, un charmant tableau que d'admirer ces pavillons, sera soumis aux dames patronnesses de chaque journal afin que dans l'ordre où elles ont tiré les bulletins, dimanche dernier, elles fassent le choix de celui qui leur paraîtra le plus avantageusement situé.

A cette même réunion, qui aura lieu à 5 heures, au Newsboys Home, seront aussi réparties, les provisions promises au comité général.

Celui-ci tiendra une autre réunion à 7 heures 30, pour s'occuper des derniers détails de la fête.

Ceux de la parade ont déjà été réglés. Elle se mettra en marche dimanche matin à 11 heures, coin Claiborne et Canal. La première division comprendra un détachement de police, puis viendront le grand marshal et ses aides, les compagnies A. B et C. du 5me bataillon, commandé par le major Bouchereau, Son honneur le maire et les membres du Conseil en voiture, les "rouges" et les "bleus," les Reindeers et les Elks, ceux qui prendront part à la course de mules, costumés en jockeys fermeront la marche.

La deuxième division se composera des membres du Turn Verein, des facteurs de la poste, des "Fées" en costume de ballet, des journalistes qui doivent prendre part au tournoi des chevaliers. Ils seront suivis des membres du Club des Pocahontas, costumés en Indiens. Les associations de bienfaisance suivront à pied, ainsi que les Newsboys. L'itinéraire de la parade sera comme suit:

Canal à Camp, à Julie, à St Charles, et retour à Canal, jusqu'à Remparts, et de là à Esplanade, jusqu'aux Fair Grounds.

La canne à pomme d'or offerte par M. Weinforter, par l'intermédiaire de l'ABEILLE, au journaliste le plus populaire, a déjà créé une certaine rivalité parmi les intéressés, et il n'est pas douteux que cette élection ne soit une des plus intéressantes, une de celles qui réuniront le plus de suffrages.

La canne est fort jolie. Elle sera dès aujourd'hui exposée dans la vitrine de M. Weinforter, coin Passage rue de la Bourse et Conti. Le jour de la fête, sera placée au-pavillon de l'ABEILLE une urne dans laquelle moyennant une légère contribution, on pourra déposer un bulletin.

Voici les dernières contributions reçues:

Gardes,	Mlle M. Duruty,
Wm Miltenberger,	L. Adams,
Grima,	M. Del Coral,
Mme Sevilla,	Pitard,
M. Bowling,	M. Joubert,
M. Xiques,	MM. Hermann & Lanata,
M. Muller,	Mme Elliott,
M. Fahey,	Mme D. Lanaux,
Mme Allgeyer,	Mme Waltz,
Mme Baldwin,	Mme Beltram,
M. Cavaroc,	Mme D. D. Curran,
MM. Contin & Thomas,	MM. Dunbar.

M. L. Robira, le populaire photographe de la rue Royale, a offert un magnifique cadre qui sera mis en tambola, et il s'engage à exécuter et à placer dans le cadre le portrait au crayon de la personne qui le gagnera. Nous n'attendions pas moins de M. Robira dont la générosité est bien connue.

La perfection avec laquelle il exécute ses portraits au crayon sera pour les visiteurs qui se rendront dimanche et lundi aux Fair Grounds, un encouragement de plus à prendre des billets pour la tombola de ce joli cadre.

Nous rappelons encore à nos lecteurs que les contributions seront reçues jusqu'à samedi soir au bureau l'ABEILLE où chez Mme Matthey, No 151 rue de l'Esplanade.

Vol.

Le capitaine Brewster, qui habite au No 6 de la rue St-Pierre, a annoncé hier matin à la police qu'il avait été victime d'un vol dont s'était rendu coupable son domestique, un nommé A. Williams, qui a emporté une bague, un matelas, un lit, une table, de la porcelaine et une somme de $6. On ne sait pas comment il est parvenu à s'emparer de ces articles. On pense qu'avec une audace inouïe il a amené un wagon et a déménagé les meubles qu'il a volés à son patron.

A la Morgue.

Le cadavre de l'Allemand qui s'est suicidé lundi soir d'un coup de revolver au Square Congo, est toujours à la Morgue. Plusieurs personnes s'y sont rendues hier dans le but d'établir son identité, mais il leur a été impossible de le reconnaître.

Affaire Boulet.

Devant la section A, de la cour criminelle, c'est M. Boulet qui a comparu pour répondre à une accusation d'homicide, pour avoir tué Alexandre Balestraci dans le marché français. C'est la seconde fois que l'accusé passe en jugement; la première fois, il a bénéficié d'un mistrial.

LES ASSASSINS DE TORREGANO.

L'un d'eux fait des aveux avant de mourir.

Jeudi dernier, à Walter Valley, Miss., Dan Moore, alias Dandy Dan, jouait aux dés lorsque le marshal de la ville est survenu, et comme à son apparition Dan avait pris la fuite il l'a blessé d'un coup de revolver.

Son état a rapidement empiré et le chef Gaster, ayant été prévenu que l'on soupçonnait le blessé de complicité dans le meurtre de l'agent Torregano, a envoyé sur les lieux l'agent de couleur Thérence, et vendredi, avant de mourir, il lui a fait la déclaration suivante:

"Jeff. Gibbs, Gus Munn, Jack Epps, L. C. Clarke, Blue Ruin, Willie Burns, étaient allés avec moi aux Fair Grounds pour jouer avec des jockeys. On riait et chantait, quand Torregano est arrivé à cheval et a dit: "What is the matter with you, niggers, are you trying to take them to town?"

L'un de nous, Blue Ruin, cria à Torregano: "Yes, you'll catch hell!"

Torregano a sauté à bas de son cheval et a essayé d'arrêter Epps. Je me suis esquivé et Blue Ruin et les autres ont saisi Torregano, l'ont frappé, et Jack Epps a tiré sur lui.

Un autre individu s'est approché et j'ai pris la fuite. Blue Ruin a tiré sur lui, mais j'ignore s'il l'a touché."

Nous avons tous regagné le haut de la ville, et le lendemain matin, nous nous sommes retrouvés à un restaurant du marché Poydras, près de la rue Bassin. Jeff. Gibbs est ensuite parti pour Alger et j'ai amené Lee Brennon à Bayou Sara où nous avons rencontré Wm. Lee qui avait lu la nouvelle dans journaux.

"Nous avons séjourné pendant quelque temps à Bayou Sara et je suis revenu à la Nouvelle-Orléans, que je n'aurais jamais quitté si je n'avais pas eu peur d'être arrêté pour m'être mêlé à une bataille, coin Franklin et Lafayette. J'ai appris que vous étiez à Jackson, prenant la déclaration de W. Burns.

"Je savais qu'il nous dénoncerait et quand un gros agent est venu pour m'arrêter, j'ai pris la fuite. J'étais à la Nlle-Orléans au moins de février. Je le répète, non m'a dit de partir parce que les détectives avaient arrêté Blue Ruin et je suis allé à Alexandrie puis revenu à la Nlle Orléans. Toute la bande est la plupart du temps à Raddock.

"Gibbs est à Brazilia où à la Nlle-Ibérie; c'est le plus mauvais sujet de la bande; il tuerait un homme au moindre prétexte. Je suis allé à Vicksburg et j'ai dit à Fisher que ma place n'était plus à la Nouvelle Orléans depuis que Torregano avait été tué.

"Je ne suis rendu à St-Louis où j'ai été arrêté, mais je me suis tiré d'affaire. Quand j'ai eu une discussion avec Jack Mills que j'ai blessé d'un coup de revolver et j'ai pris la fuite.

"Je n'aurais jamais été blessé par le marshal mais il venait m'arrêter pour le meurtre de Mills et je ne l'ignorais pas; c'est pour cela que j'ai pris la fuite. Quand vous retournerez à la Nouvelle-Orléans, dites à Sue, No 161 rue Frank lin, dans quelle situation je me trouve, et priez-la de tâcher de venir me voir avant que je meure."

Plusieurs de ces individus avaient déjà été arrêtés, mais on avait été obligé de les mettre en liberté faute de preuves.

Abus de confiance—Faux en écriture.

Le détective Pecora a arrêté pour avoir obtenu de l'argent à l'aide de faux chèques, un nommé O. Sorage, âgé de 50 ans, qui prétend habiter à Baton Rouge.

L'accusation a été portée contre lui par M. Grunewald auquel, après avoir acheté un piano de $100, il présenta pour lui payer une partie de cette somme un chèque de $135 sur la banque nationale de l'Etat.

Lorsque le chèque a été présenté à la banque, on s'est aperçu qu'il était faux. Une autre accusation a été portée contre le même individu par Mme Rachel Lion, à laquelle en paiement de $12 de vêtements, il avait présenté un chèque de $42, également sans valeur.

—La police est à la recherche de F. Godstein contre lequel pèse une accusation de détournement portée contre lui devant la Première Cour de Recorder par M. A. J. Shwartz, épicier près du Marché Magazine. Godstein était au service de M. Shwartz comme colporteur; il s'est approprié une somme de $155 dont il n'a jamais rendu compte à son patron.

—On recherche aussi un nommé Porter, un étranger venu à la Nouvelle-Orléans, au mois de septembre dernier, pour chercher de l'emploi.

Il trouva cet emploi comme marchand à la commission pour la Furniture Co., aux Nos 33 et 35 de la rue Royale, et prit de nombreuses commandes, mais il se livra bientôt à la boisson et négligea ses affaires. Il y a un mois, il s'est adressé à la bijouterie de M. Greenberg rue Royale près Dauphine, et lui déclara qu'il était sans moyens.

M. Greenberg lui demanda de quelle façon il pouvait lui être utile. Porter lui demanda une montre à mettre en loterie. La montre lui a été confiée, mais il est parti avec et a eu soin de ne pas reparaître.

De là l'accusation de détournement portée par M. Greenberg, et les recherches auxquelles se livre la police pour retrouver cet escroc.

L'affaire Klotz.

MM. Bernard Klotz, père et fils, et M. Clarence Roth, ont comparu hier matin devant la Cour Criminelle, Section B, pour répondre à une accusation de tentative d'homicide sur la personne de M. Scholl, président du Club Olympique.

On se rappelle comment une discussion fut provoquée au club par le jeune Klotz, qui s'empressa de tirer son revolver, et comment le père et le fils et M. Roth, qu'une voiture attendait à la porte du club, s'éloignèrent et cherchèrent tout d'abord à se soustraire à la police.

A l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, les accusés ont comparu à la barre, accompagnés de leurs avocats, MM. Lionel Adams, Dunn et Evans, et MM. Finney et Butler ont pris place à la table de l'avocat de district. L'appel des témoins a révélé l'absence de quinze témoins, et les avocats de la défense s'attendaient à une demande de renvoi de l'affaire par les avocats de l'Etat, mais M. Finney a annoncé qu'il était prêt à juger l'affaire en se réservant le droit de lancer un mandat d'amener contre les témoins absents.

M. Adams a dit qu'il était pris par surprise et que les avocats de l'Etat avaient donné à entendre qu'ils seraient obligés de demander le renvoi de l'affaire à une autre date. Il a ajouté qu'ils voulaient rejeter la responsabilité de cette demande sur les avocats des accusés en bien prendre avantage de ce qu'ils n'étaient pas préparés.

Le juge a mis fin à ce malentendu en annonçant que le jugement du procès serait remis à une date ultérieure, mais la fixation de celle-ci a donné lieu à une autre discussion entre les avocats et finalement on a de part et d'autre accepté le 14 mai. Les accusés qui sont sous caution, ont quitté la cour à la suite de cette décision.

Coupable.

Virginia Reed a comparu hier matin devant la Cour Criminelle sous une accusation de vol. Elle a été reconnue coupable et sera certainement condamnée au pénitencier.

Lisez toutes les annonces des médecines de printemps, et choisissez alors la Salsepareille d'Ayer, la meilleure pour purifier le sang.

Au restaurant:

—Garçon! vous avez commis deux erreurs dans votre addition; vous me comptez une omelette six francs, ce qui est exagéré, et vous ne mettez qu'un f à omelette, il en faut deux.

—Deux?

—Certainement.

—Alors, monsieur, s'est douze francs.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin par sans ammoniaque, alun et autre ingrédien la falsifiant.
40 ANS D'ÉPREUVE

BULLETIN Télégraphique.

La Fuite de Da Gama.

On annonce du Brésil que les révolutionnaires ont attaqué les navires portant les réfugiés. Des coups de feu ont été échangés, et pendant la confusion qui a suivi cette attaque, ils ont réussi à opérer le débarquement des réfugiés.

Le ministre du Brésil a reçu la nouvelle sous une autre forme.

On lui a annoncé que De Gama et plusieurs de ses hommes ont pris possession d'une des embarcations des navires portugais et se sont enfuis, gagnant le rivage.

D'après une autre version que l'on prétend être correcte, c'est un agent de l'amiral Mello qui, avec un remorqueur et deux sloops, est allé délivrer les réfugiés.

Ces bateaux ont pu approcher des navires portugais sous prétexte qu'ils amenaient des Brésiliens qui désiraient faire leurs adieux à leurs compatriotes. Lorsque les embarcations se sont trouvées assez près des navires, les réfugiés se sont sauté et se sont alliguës rapidement sous le feu des navires portugais. Le ministre du Brésil dit que le commandant des navires était d'accord avec les réfugiés.

La ville de Rio Grande a été de nouveau bombardée par les révolutionnaires, qui ont débarqué leurs troupes et sont en possession de la majeure partie de la ville. Un obus, qui est tombé sur l'arsenal, a causé l'explosion de la poudrière.

Assassiné par un mendiant.

On écrit de Durango, qu'un Américain du nom de F. T. Morey, a été assassiné près de Nombre de Dios, un village situé à 60 milles de Durango. Il a rencontré en se rendant dans un village voisin, un mendiant auquel il a refusé de faire l'aumône et qui l'a suivi à son insu, le blessant au moment opportun d'un coup de couteau dans le dos, blessure à laquelle M. Morey n'a pas tardé à succomber. L'assassin a été appréhendé peu après par les autorités et fusillé.

La paix européenne.

Spéciale au "Herald."

Paris, 9 avril—Le "Figaro" publie ce matin une entrevue d'un de ses correspondants avec le roi Humbert. Celui-ci a dit que l'esprit d'animosité avec lequel les journaux discutaient les questions, tendait à créer des dissensions et avait pour effet d'envenimer celles qui existaient.

Les attaques contre l'Italie sont venues principalement de la presse parisienne. Il ne faut pas non plus oublier que des combinaisons financières ont empêché la manifestation des bonnes dispositions qui devraient exister entre la France et l'Italie.

Tout cela n'est qu'un malentendu, ainsi que les difficultés nées des questions commerciales.

Je sais très bien qu'en France, on m'attribue le désir de susciter la guerre; l'on dit que l'Italie veut mettre le feu aux poudres. C'est absurde; rien ne pourrait à l'Italie de s'engager dans une guerre. Pas plus notre budget que notre raisonnement.

Nous sommes une nation trop jeune pour nous risquer dans pareille aventure. Nous avons tout sacrifié pour conquérir notre autonomie, et une fois celle-ci obtenue, ce serait de la folie de risquer tout cela dans une guerre dont le résultat serait si incertain pour les nations qui y prendraient part. Ceux qui nous prêtent de semblables projets ne nous connaissent guère.

Nous avons fait trop de progrès pendant 24 ans, pour risquer de compromettre les avantages de cette conquête pacifique.

Nous ne possédons pas, hélas! un budget comparable à celui de la France, qui lui permet de se livrer à toutes sortes de dépenses et peut un jour faire naître en elle des idées belliqueuses qui nous sont défendues. Je sais que nos sentiments pacifiques sont aussi partagés par l'empereur d'Allemagne, l'empereur d'Autriche et la reine.

Quel souverain, voudrait, avec les armements d'aujourd'hui et les perfectionnements constants apportés à l'artillerie, engager son peuple dans une guerre. A quelque nation qu'appartient la victoire, elle serait si horrible, elle ferait couler de telles rivières de sang qu'aucun empereur, aucun roi ne pourrait y songer sans frémir.

Oui, toute l'Europe désire la paix et a de sérieuses raisons pour le faire. Nous songerons toujours à la France en dépit des petites nuages qui de temps en temps se sont montrés à l'horizon, comme à un ami, une voisine qui a combattu pour nous et à côté de laquelle nos enfants se sont battus. Nos soldats n'ont pas oublié les soldats français, avec lesquels ils ont couru les mêmes dangers et dont ils ont partagé la gloire.

Nous n'avons pas biffé de notre histoire les batailles de Solférino et de Magenta. A l'avenir, on reconnaîtra des deux côtés des Alpes que cette amitié existe toujours, en dépit de tout. On verra qu'elle a toujours que s'affermir avec les années, parce que nous sommes deux nations du Sud; c'est à dire frères par le sang, nous avons été frères d'armes."

JACQUES ST CERE.

Finances italiennes.

M. Crispi est déterminé à soutenir jusqu'au bout le programme financier de M. Sonnino et ne permettra pas à la commission parlementaire d'y changer quoi que se soit. Il a expressément déclaré à cette commission de modifier les propositions du ministre des finances ainsi que désiraient le faire d'autres membres de la commission soucieuse de couvrir le déficit. M. Crispi a déclaré dans les termes les plus catégoriques qu'il n'accepterait aucune réduction du budget militaire. Il dit que la crise économique que l'Italie traverse en ce moment pourra peut-être donner lieu à des désordres et que, en présence d'une telle éventualité, la prudence et le patriotisme défendent toute action qui tendrait à affaiblir la force de l'armée ou à diminuer les services qu'elle peut rendre au pays.

M. Crispi s'est exprimé d'une manière tout à fait ouverte quand il a parlé au sujet des réductions proposées dans les crédits pour l'armée, qui, dit-il, se trouve déjà dans un état déplorable. Plutôt que de rien faire qui puisse encore diminuer les forces militaires, le gouvernement doit user de tous les moyens pour rendre à l'armée son ancien état de supériorité.

Les Anarchistes.

M. Girard, chef du laboratoire municipal, dit qu'il croit que la bombe du restaurant Foyot a été fabriquée à St-Denis où l'on se sert beaucoup de robinette dont on fait dans cette ville un commerce important.

Tr